

## **NOTE D'ENJEUX ASSEYANT LA STRATEGIE TERRITORIALE PARTAGEE DU CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023- 2026**

Situé en limite Est de la Région Nouvelle-Aquitaine, au Sud du département de la Corrèze, la Vallée de la Dordogne Corrézienne compte 24 573 habitants sur plus de 1 000 km<sup>2</sup>. Il est composé de deux Communautés de communes ; Midi Corrézien et Xaintrie Val'Dordogne. L'ensemble des 64 communes du territoire sont rurales.

Le territoire se caractérise par une dynamique démographique (évolution du nombre d'habitants) et une dynamique économique (évolution du nombre d'emplois) toutes deux fortement négatives, sans que cela se traduise par une montée du chômage, qui reste faible, par un degré de pauvreté important ou par un niveau de revenu faible, car tous deux sont autour de la médiane observée en France métropolitaine.

S'agissant de la dynamique démographique, la tendance à la baisse est le produit d'un solde naturel négatif, typique d'un territoire vieillissant, et dont le vieillissement s'accroît. Le solde migratoire est positif, signe a contrario d'une certaine attractivité résidentielle mais qui n'est pas suffisante pour compenser le déficit naturel.

La part des jeunes reste plus faible qu'en moyenne, mais parmi eux, la part de ceux qui ne sont ni en emploi, ni en formation, est également plus faible.

La dynamique économique négative s'explique en partie par la dynamique démographique négative, mais pas uniquement. Elle est également due à un positionnement sur des secteurs d'activité qui souffrent à l'échelle nationale (effet de spécialisation négatif) et à des effets dits "locaux" négatifs, ne pouvant s'expliquer par la démographie ou la spécialisation sectorielle. Des investigations complémentaires, plus qualitatives, permettraient de préciser ces effets, notamment pour les secteurs surreprésentés localement que sont l'agriculture, les IAA ou la filière forestière-bois.

Les nombreuses richesses patrimoniales et la diversité de l'offre touristique font que ce secteur constitue le principal moteur de développement, accompagné de de l'hébergement social et médico-social pour personnes âgées ou pour personnes en situation de handicap.

En matière d'aménagement du territoire, on trouve localement une gamme assez étroite de services et d'équipements. Pour les niveaux plus élevés, la population doit se rendre sur d'autres territoires, avec des temps d'accès sensiblement supérieurs à ceux observés en moyenne en région ou en France métropolitaine. L'accès aux services de santé est relativement plus faible qu'au niveau national. La part des logements vacants est plus importante que la moyenne nationale, et l'évolution du parc locatif social est relativement atone.

La Vallée de la Dordogne Corrézienne est aussi est un territoire porteur de sens et de valeurs, où la volonté de coopération interterritoriale, la mutualisation entre

acteurs, la valorisation des ressources locales a fait émerger des projets visant à faire de ce territoire une ruralité vivante.

Grâce à son cadre de vivre remarquable et reconnu, la Vallée de la Dordogne Corrézienne s'identifie par sa diversité et génère un art de vivre, propice tant à la découverte touristique, qu'à la préservation, qu'aux productions de qualité ou à l'innovation industrielle.

## **I - La Vallée de la Dordogne Corrézienne : des dynamiques démographiques et économiques caractérisant cette diversité rurale**

### **Un solde migratoire positif à soutenir, une baisse de la population à enrayer et une accélération du vieillissement à accompagner**

La Vallée de la Dordogne Corrézienne est un territoire rural peu dense avec 23 hab./km<sup>2</sup>. La **diminution du nombre d'habitants et l'accélération du vieillissement de la population** soulignent la nécessité **d'engager le territoire dans des transitions et de favoriser les coopérations entre acteurs**.

La population a diminué entre 2012 et 2017, de 0,27% par an. Le solde naturel négatif (-0.92 %) n'est pas compensé par le solde migratoire positif (+0.63 %). Sur cette même période au niveau national, le taux du solde naturel est de + 0.19% pour la France de Province.

Le solde migratoire positif, et supérieur aux données nationales comparables (0.19%), met en lumière l'attractivité réelle du territoire.

Des spécificités sont toutefois à souligner entre les deux Communautés de communes. La Communauté de Communes Midi Corrézien bénéficie d'une légère croissance démographique en raison du solde migratoire, alors que la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne voit sa population décroître en raison de son solde naturel négatif.

La diminution du nombre d'habitants interroge aux vues de l'évolution de la pyramide des âges. En 2017, l'indice de vieillissement était de 179 sur le territoire, contre 87 en France de Province. Cette tendance s'accroît de plus chaque année, puisque l'indice était de 160 en 2012. La part des plus de 75 ans s'est quant à elle stabilisée aux alentours de 16%, ce qui constitue un taux élevé à l'échelle nationale. La proportion de jeune est à l'inverse plus faible que la moyenne. Compte tenu de la pyramide des âges et des tendances observées, le solde naturel risque de demeurer négatif dans les prochaines années.

De nouveau, on observe des disparités sur le territoire. L'indice de vieillissement est ainsi de 167 sur Midi Corrézien et de 211 sur Xaintrie Val'Dordogne. A l'intérieur même des intercommunalités, des écarts sont visibles. Globalement, la partie nord-ouest du territoire, plus proche des agglomérations de Brive et Tulle, a un indice de vieillissement moins élevé que les communes à l'est, limitrophes avec le Cantal. Le vieillissement global de la population aboutit à une répartition de la population par tranches d'âges assez nettement déséquilibrée par rapport à la moyenne nationale, avec une surreprésentation des personnes âgées de 60 ans ou plus.

En outre, il n'y a aucune formation dans l'enseignement supérieur sur le territoire et un seul lycée, privé. La part des diplômés du supérieur est elle-aussi faible (7 points de moins en 2017).

**Etant donné les tendances démographiques, il est nécessaire de renforcer de l'attractivité pour retenir les jeunes, attirer de nouvelles populations et touristes afin de maintenir les activités et les services du territoire.**

### **Des pertes d'emplois importantes et un taux de création d'entreprises faible à limiter**

Le territoire compte près de 7 000 emplois en 2017. Le tissu économique de la Vallée de la Dordogne Corrézienne se caractérise par une surreprésentation des emplois agricoles (11 points de plus qu'en France de province) et des emplois industriels (6 points). Les emplois tertiaires sont beaucoup moins nombreux, le territoire étant situé à côté des deux grands pôles que sont Brive-la-Gaillarde et Tulle.

Le territoire connaît une évolution très négative du nombre d'emplois entre 2012-2017 (-1,18% par an) alors qu'il est stable en France de province. Il a ainsi perdu plus de 400 emplois en 5 ans.

Plus de 98% des établissements ont moins de 10 salariés (94% en France de province). Seuls trois établissements comptent plus de 100 salariés.

Le taux de création d'entreprises est nettement plus faible qu'en France de province et ce pour tous les secteurs.

### **Les moteurs de développement : une forte spécialisation dans l'agriculture, les IAA, le bois et le tourisme permettant sa reconnaissance extérieure**

En Vallée de la Dordogne Corrézienne, le poids de l'agriculture dans l'emploi est une spécificité du territoire avec 14% des emplois, soit 5,4 fois plus qu'au niveau national. Deux secteurs industriels sont également surreprésentés : le travail du bois, industries du papier et imprimerie (5,5 fois plus) et la fabrication de denrées alimentaires (3,7 fois). Ce dernier secteur représente 900 emplois ~~en tout~~ et comprend les plus grosses entreprises du territoire. Le secteur de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement concentre en outre le plus d'emplois (16%) et est deux fois plus représenté dans la Vallée de la Dordogne Corrézienne qu'en France métropolitaine.

De par ses richesses patrimoniales et son cadre de vie, le poids des dépenses touristiques en Vallée de la Dordogne Corrézienne est deux fois plus important qu'en moyenne en Nouvelle-Aquitaine et le plus important de tous les territoires ruraux de la région. La forte présence des résidences secondaires joue sans doute sur cet indicateur, mais pas seulement.

Malgré le vieillissement accentué de la population, la part des pensions de retraite reste modérée. Les revenus productifs apparaissent faibles bien que les emplois dans l'agriculture et l'industrie soient surreprésentés.

Le potentiel de dépenses locales par habitant est le plus élevé de tous les territoires ruraux. Malgré cela, la densité en emplois présents est inférieure à la moyenne des territoires ruraux et deux fois plus faible que la moyenne des territoires de contractualisation. La proximité des pôles d'équipements et d'emplois de Brive-la-Gaillarde et Tulle contribue à cette forte évasion commerciale, qui n'est pas compensée par l'importance des dépenses touristiques.

***Face à ces constats, s'appuyant sur la volonté d'agir des acteurs du territoire, les élus et les représentants socio-professionnels ont priorisé des enjeux d'intervention et leurs moyens d'actions pour la période 2023-2027.***

## **II – Les enjeux territoriaux auxquels répond la stratégie du Contrat de Développement et de Transitions**

La nouvelle contractualisation s'inscrit dans une volonté de conforter les démarches impulsées depuis plusieurs années et porteuses d'impacts. Cette contractualisation se base sur les résultats obtenus, les ressources de territoire, les attentes des habitants et des entreprises ; le tout dans une co-construction entre acteurs et experts centrée sur la méthodologie de projet.

En 2018, le PETR avait engagé un travail de contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine, qui avait abouti à l'adoption d'un Contrat de Dynamisation et de Cohésion en Séance Plénière du 24 juin 2019. En fonction des besoins locaux, les axes retenus étaient les suivants :

### **Axe 1 : Améliorer les facteurs d'attractivité pour favoriser le maintien de la population locale, l'accueil de nouveaux habitants et de touristes**

- Préserver et valoriser le patrimoine local
- Anticiper le renouvellement de la population active en privilégiant l'insertion des jeunes dans les entreprises locales
- Adapter l'offre à la demande de logements pour répondre notamment à l'accueil de stagiaires et/ou de salariés, dont les saisonniers
- Offrir de nouveaux services

### **Axe 2 : Rééquilibrer le modèle de développement économique et réduire l'évasion commerciale**

- Soutenir les artisans et les commerçants du territoire
- Créer un écosystème local favorable au développement de filières locales (agriculture, forêt, économie sociale et solidaire...)

L'expérimentation Néo Terra, conduite avec la Région fin 2020, avait permis de faire un état des lieux de la déclinaison territoriale des ambitions de la feuille de route régionale Néo Terra. Une large concertation avait permis d'impulser une

dynamique collective, de confirmer certains enjeux et de souligner la nécessité d'en intégrer de nouveaux au projet de territoire de la Vallée de la Dordogne Corrézienne. Ce projet de territoire devant être la base de la définition d'un nouveau contrat avec la Région. Aussi en cohérence avec cette expérimentation, le comité de pilotage du Contrat de Développement et de Transition 2023-2025 a identifié, 6 grands enjeux pour le territoire de projet Vallée de la Dordogne Corrézienne :

- **Poursuivre la transition vers une alimentation locale, une agriculture et une sylviculture durables**
- **Maintenir l'emploi local et soutenir les besoins en formation des entreprises**
- **Renforcer l'attractivité et le tourisme durable**
- **Accompagner un urbanisme durable via la rénovation énergétique, la revitalisation des centres-bourgs et la réduction des déchets**
- **Favoriser la sécurisation de la ressource en eau via une gestion durable et pour tous les usages**
- **Sensibiliser et encourager les citoyens à la transition environnementale et écologique**

***Ces enjeux ambitieux découlent du projet de territoire Vallée de la Dordogne Corrézienne et doivent être la source d'une feuille de route pour les prochaines années. Certains projets peuvent s'intégrer dans plusieurs enjeux, traduisant ainsi la volonté d'un développement global et transversal.***

IIIIII- Pour répondre à ces enjeux, des solutions construites avec les parties prenantes

### **Poursuivre la transition vers une alimentation locale et une agriculture et une sylviculture durables**

Différents leviers d'action sont recensés pour agir sur un développement agricole et sylvicole durables : mettre en réseau les acteurs, soutenir l'affirmation et la création de filières locales, étudier les moyens et les outils de mutualisation au niveau de l'exploitation forestière, de la logistique pour consolider les circuits de proximité, accompagner les initiatives privées structurantes et notamment les projets de création de magasins de producteurs, inciter et soutenir le renouvellement des générations d'agriculteurs, préserver les savoir-faire locaux, promouvoir l'adaptation au changement climatique des productions agricoles et sylvicoles (agroécologie, agroforesterie, résilience des exploitations...) ...

***Indicateurs d'évaluation :*** installation de nouveaux agriculteurs, structuration d'une filière forestière-bois-énergie, mobilisation d'un collectif de professionnels, développement des circuits de proximité, expérimentation de production et de transformation plus respectueux de l'environnement, ...

## **Maintenir l'emploi local et soutenir les besoins en formation des entreprises**

Afin d'encourager une dynamique économique et d'être au plus près des attentes des acteurs économiques, des solutions de proximité innovantes sont prévues. Il pourra s'agir de solutions de logement, de tiers-lieux, de lieux de formation et de vie intergénérationnels, d'études (sur le potentiel pour un groupement d'employeurs par exemple), d'actions de mise en réseau et de valorisation des métiers ou filières et les autres actions qui pourront émerger de la démarche Gestion Prévisionnelle des Emplois et de Compétences Territoriales (GPECT). La concertation et l'expérimentation seront au cœur de la méthodologie déployée.

**Indicateurs d'évaluation** : évolution du taux de création d'emploi, évolution du taux de création d'entreprises, création de clubs d'entreprise, services et fréquentation des tiers-lieux, mobilisation d'un réseau d'acteurs, nombre de bénéficiaires aux actions (visiteurs, candidats, etc.), nombre de logements créés et de personnes logées...

## **Renforcer l'attractivité et le tourisme durable**

La Vallée de la Dordogne Corrézienne bénéficie de nombreuses reconnaissances nationales et au-delà, comme le classement de « Plus Beaux Villages de France », la « Réserve Mondiale de Biosphère » par l'UNESCO ou la création prochainement d'une Réserve Naturelle Régionale. Ces labels soulignent la qualité et la diversité patrimoniale. Cette richesse architecturale et environnementale nécessite toutefois une importante préservation, sécurisation des sites mais aussi mise en tourisme pour développer l'expérience du visiteurs (canal des Moines, Tours de Merle, abbaye cistercienne d'Aubazine,...). Les offres touristiques doivent également intégrer des préoccupations environnements et des modes de déplacements doux.

**Indicateurs d'évaluation** : évolution de la fréquentation touristique et des sites, diversification des offres touristiques, ...

## **Accompagner un urbanisme durable via la rénovation énergétique, la revitalisation des centres-bourgs et la réduction des déchets**

Les évolutions environnementales invitent à s'interroger sur de nombreuses problématiques en lien avec l'aménagement du territoire, l'urbanisation, les modes de déplacements, la réhabilitation du bâti ancien ou de friches, la gestion des déchets... Ces leviers d'actions sont autant de projets en Vallée de la Dordogne Corrézienne.

Accompagner l'urbanisme durable, c'est aussi dans un territoire rural comme la Vallée de la Dordogne Corrézienne prendre en compte les difficultés d'accès aux services, un habitat dispersé et peu de moyens de transports collectifs.

Les centres-bourgs sont de véritables lieux de vie, disposant d'une offre de services et commerciales de proximité à soutenir. Dans ces communes se trouvent

également de nombreux logements ou bâtiments vacants. Une fois rénovés, ils pourraient permettre d'accueillir des nouvelles familles, des nouvelles activités. Leurs rénovations auraient des retombées sur l'activité artisanale.

Les dynamiques démographiques comme le vieillissement de la population impliquent que de nouveaux services sont à proposer pour répondre aux besoins des habitants. Ces derniers peuvent d'ailleurs être créateurs d'activités et d'emplois.

L'enjeu est ambitieux et multisectoriel, mais les solutions peuvent être innovantes, sur-mesure pour le territoire et créatrices de richesses. Cet enjeu peut être un cercle vertueux pour le territoire.

**Indicateurs d'évaluation :** caractère innovant des actions, utilisation des énergies renouvelables, nombre de logements ou bâtiments rénovés, nombres de services dans les centre-bourgs, développement de l'économie circulaire et du réemploi, ...

### **Favoriser la sécurisation de la ressource en eau via une gestion durable et pour tous les usages**

Le territoire se caractérise par sa rivière majeure, la Dordogne et ses affluents. Nombreux sont les usagers de cette ressource naturelle : habitants, entreprises, collectivités, agriculteurs, pêcheurs, industrie, touristes, producteur d'énergie. Les évolutions climatiques invitent prendre en compte sa raréfaction et à anticiper sa gestion en quantité comme en qualité. Pour souligner cette nécessité et l'importance de cette ressource pour le territoire, les membres du comité de pilotage en font un nouvel enjeu à part entière.

Dans une approche environnementale, différents projets sont identifiés en faveur de la restauration des zones humides, de la gestion de site.

**Indicateurs d'évaluation :** nombres de zones humides, nombre d'actions menées en faveur de la valorisation de la qualité des milieux, mesure de la biodiversité, ...

### **Sensibiliser et encourager les citoyens à la transition environnementale et écologique**

Les transitions ne se feront pas sans accompagnements, sans sensibilisation pour faciliter les changements. D'initiatives locales ou à proximité du territoire sont présentes et pourraient être valorisées pour inciter aux transitions.

Les actions menées dans le cadre de la contractualisation ont vocation à favoriser les transitions écologique et énergétique à un degré plus ou moins fort, elles pourront servir d'expérimentation, de valeur d'exemple en direction des citoyens.

La mise en œuvre de cet enjeu sera facilitée par la réalisation de premières actions du contrat, aussi à ce jour les projets et leviers d'action sont en phase d'amorçage.

**Indicateurs d'évaluation :** nombres d'actions menées, public-cible des actions menées, mise en réseau des acteurs, création d'outils commun, prise en compte de la transition écologique et énergétique...

***Ces enjeux sont interdépendants en faveur d'un projet de territoire équilibré renforçant l'attractivité du territoire et engageant les transitions avec la volonté de favoriser les coopérations entre acteurs.***